

Les classes populaires et la transition socio-écologique à Paris et sa banlieue

De 2022 à 2024, **une expérimentation inédite de collaboration entre recherche et action publique sur la transition socio-écologique** a réuni des chercheurs du GREC francilien - Groupe régional d'expertise sur le changement climatique et la transition écologique d'Île-de-France - et des agents de la Ville de Paris. Des groupes de travail ont collaboré pour renforcer l'action publique municipale sur quatre thématiques-clés. Cette fiche synthétise **les apprentissages collectifs** de l'un des carnets de synthèse de connaissances ainsi produit. L'ensemble des références scientifiques figure dans le carnet correspondant.

Constats et enjeux

Les classes populaires subissent face aux changements climatiques une forme de « double peine écologique » : les populations les plus pauvres sont à la fois les moins polluées et les plus exposées et vulnérables aux risques environnementaux. Dans le cas parisien, les habitantes et habitants des logements en bordure de grandes infrastructures routières, majoritairement situés en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), sont ainsi significativement plus exposés aux polluants et aux nuisances que le reste de la population parisienne.

De surcroît, les classes populaires souffrent de stigmatisation et de stéréotypes autour de leur désintérêt supposé pour l'écologie. Contre l'idée reçue d'une indifférence des classes populaires à la transition écologique, le parti pris de ce travail a été :

- **De prendre acte des effets des inégalités socio-environnementales existantes ;**
- **De proposer de s'appuyer sur les vécus des personnes concernées, sur les pratiques populaires en faveur de l'écologie et sur les réseaux ancrés dans les quartiers pour nourrir les réponses politiques à cet état de fait.**

Le carnet associé identifie et dépasse les représentations parfois stigmatisantes sur les modes de vie populaires, pour éclairer l'action menée par la Ville de Paris. Sur la base d'un état de la littérature scientifique, des **pistes pour alimenter les politiques de la Ville de Paris pour une transition plus juste et reposant sur les pratiques et les initiatives écologistes des classes populaires** ont été identifiées collectivement. Le carnet tire ainsi des enseignements communs entre le GREC francilien et la Ville de Paris pour décliner les politiques de transition à l'échelle des QPV.

Les classes populaires et la transition socio-écologique à Paris et sa banlieue


Enseignements communs pour une transition écologique plus juste à Paris

Des préalables identifiés pour mener une transition plus juste

1. Le soutien au pouvoir d'agir et à la capacitation des classes populaires en matière d'écologie


Si les classes populaires contribuent bel et bien à la transition socio-écologique, leurs initiatives ne sont pas toujours présentées par elles-mêmes ou identifiées par les pouvoirs publics comme relevant de l'écologie. Le soutien de la Ville à ces initiatives environnementales des classes populaires peut contribuer à réduire les inégalités tout en améliorant leur contexte de vie, et ainsi contribuer efficacement à la transition socio-écologique.

 **Renforcer les liens initiés entre les politiques de transition écologique et l'action menée dans le cadre de la Politique de la Ville.**

 **Identifier et mettre en lien les initiatives menées dans les territoires limitrophes pour accompagner les transformations interterritoriales** (accès à l'alimentation durable, aux transports en commun, réduction de la dépendance à la voiture...). Organiser des temps forts pour structurer et fédérer un réseau d'initiatives écologiques des classes populaires et développer un répertoire des initiatives de Paris et sa métropole.


Pistes d'actions thématiques :

 **Engager une démarche d'interpellation** à destination des différents échelons et acteurs du territoire pour une transparence des prix de l'énergie et des politiques tarifaires progressives favorisant les plus faibles consommations.

 **Lancer une campagne de sensibilisation** à destination des employeurs pour réduire la dépendance à la voiture des employés (adaptation des horaires de travail, utilisation des transports en commun).

2. La documentation des pratiques et initiatives écologiques des classes populaires parisiennes


L'approche proposée ouvre deux questionnements : qui définit ce qui relève ou non de pratiques écologiques ? Comment identifier des pratiques écologiques populaires qui ne sont pas toujours présentées comme telles ?

 **Développer un programme de recherche pour faire un état des pratiques et initiatives écologiques des classes populaires** dans Paris et sa périphérie, **pour renforcer la politique « d'aller vers » sur les questions de transitions** : espaces à investir, dispositifs et méthodes à favoriser, langage commun ancré dans les pratiques locales, intermédiaires et acteurs-relais sur lesquels s'appuyer.


Des pistes pour accompagner la territorialisation de la transition « plus juste » du Plan Climat

3. L'investigation et l'investissement de l'échelle du quartier pour territorialiser la transition socio-écologique


La déclinaison locale des politiques de transition peut soutenir et créer des réseaux de solidarité au sein des quartiers populaires, pour co-construire des réponses engagées et favoriser ainsi leur résilience face aux crises.


 **Développer un programme de recherche-action sur la participation des classes populaires à la transition écologique** pour (1) analyser les dispositifs parisiens en cours (Sécurité Sociale Alimentaire, Caisse Alimentaire Commune, Territoires Zéro Déchets, Cours Oasis, Slime, implantation des ZFE en quartiers populaires), (2) croiser les savoirs locaux, associatifs et municipaux, (3) coproduire des réponses ancrées et engagées.

Pistes d'actions thématiques :

 **Evaluer conjointement les expérimentations de Sécurité Sociale Alimentaire et de Caisse Alimentaire Commune, ainsi que les pratiques et initiatives locales.**


 **Pour réduire le sentiment d'insécurité lié au fait d'être repéré comme précaire, élargir les réseaux de contacts avec des personnels déjà identifiés comme étant « de confiance » par les ménages.**


 **Renforcer l'accompagnement des familles dans l'appropriation des cours Oasis en QPV et étudier si leur présence améliore leurs conditions de vie et d'apprentissage.**


 **Etudier les besoins en mobilité spécifiques aux QPV et la perception des politiques menées** pour limiter la dépendance à la voiture, construire un **guichet unique** pour les aides à la mobilité et développer un **droit universel** à la mobilité durable.

4. Le soutien à l'engagement des classes populaires pour la transition socio-écologique


Soutenir les initiatives populaires locales nécessite pour la Ville d'articuler les niveaux d'engagement individuel, organisationnel et territorial, en étant attentive aux trajectoires personnelles, en vue de lever les obstacles pour le passage à l'échelle des initiatives locales.


 **Dans les politiques de transition écologique en QPV, prioriser les dispositifs d'accompagnement portés par les organisations ancrées localement** (régies de quartier, centres sociaux, associations locales, équipes de développement locales, bailleurs sociaux) et contribuer à leur structuration.

 **Faciliter le soutien aux micro-initiatives locales et les orienter progressivement vers les dispositifs de soutien de droit commun** (accompagnement juridique, administratif, financier).

 **Accompagner et outiller sur le temps long** les processus d'engagement des personnes, et les transformations organisationnelles et territoriales, par un **programme de recherche-action**, en particulier sur la lutte contre la précarité énergétique, l'éducation relative à l'environnement et les politiques de mobilités.

Pistes d'actions thématiques :

 **Pérenniser les ressourceries et recycleries éphémères déployées dans le cadre des territoires zéro déchets en QPV et y intégrer les biffins en leur assurant des conditions de travail dignes.**

 **Soutenir le développement de communautés d'énergie citoyenne (CEC)** comme support d'une appropriation citoyenne de l'énergie dans les QPV.

Périmètre et limites

L'approche par la justice des politiques écologiques de la Ville de Paris nécessite **de poursuivre cette réflexion au-delà du périmètre des QPV**, en considérant les inégalités socio-environnementales sur lesquelles la Ville dispose de leviers :

- **Les classes populaires des quartiers plus aisés.**
- **Les territoires périphériques et impactés** par les activités de Paris, dans une optique de **coopération inter-territoriale**.
- **Les classes moyennes et supérieures** en considérant leurs leviers d'action en matière de **réduction des impacts** socio-environnementaux.

Définitions-clés

- **Les inégalités socio-environnementales** caractérisent une inégale exposition des groupes sociaux face aux risques environnementaux (pollution de l'air, de l'eau, des sols, zoonoses, risques industriels, etc.) à différentes échelles. Ces inégalités sont accentuées par le fait, bien documenté, que les classes populaires ne disposent pas d'un accès équivalent aux aménités environnementales (espaces verts, jardins, bois, cours d'eau) à celui des classes plus favorisées, alors que ces ressources sont susceptibles d'absorber certaines nuisances et leurs conséquences sanitaires. Elles sont également plus vulnérables et disposent de moins de ressources pour faire face à ces risques (moindre accès à l'offre de prévention et de soins, en particulier face aux cancers).
- **La justice climatique** décrit la manière dont les changements climatiques affectent inégalement les personnes, les communautés, les régions, les pays, les Nord et les Sud, alors même qu'ils sont le résultat d'un mode de vie sur-consommatoire des pays riches et, au sein de ces pays, des populations les plus fortunées.